

Lias KEMACHE & Cyrille PLOMB
Conseiller Municipal Groupe « ASOEA »
22 rue Blanqui
93400 Saint Ouen

**CABINET DU MAIRE
6 Place de la République
93400 SAINT-OUEN**

Saint-Ouen, le 23 Novembre 2009

OBJET : Question orale – Conseil Municipal du 23 Novembre 2009

Madame le Maire,

Depuis de nombreux mois, vos équipes et vous-même présentiez votre projet d'aménagement des Docks comme le « futur éco quartier des Docks ». Aujourd'hui après l'annonce faite par Monsieur Borloo du « palmarès » des projets récompensés, il apparait que Saint-Ouen n'y figure pas.

Pouvez-vous nous expliquer ce que cela va modifier dans votre projet, notamment pour les aménageurs et les audoniens. Et enfin, pour le projet lui-même.

De façon plus concrète, ne pensez-vous pas que ce désaveu remette en question l'existence même de cette hérésie comme l'avait qualifiée le professeur D.Belpomme ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.